

### Retraites : La CFTC défend un mix de solutions de financement

**Le gouvernement présentera mardi 10 janvier sa réforme des retraites. Si la CFTC ne nie pas l'importance d'équilibrer les comptes afin de pérenniser notre système par répartition, elle conteste son urgence et rappelle qu'il existe des alternatives au recul de l'âge pour atteindre cet équilibre.**

Alors que le gouvernement a fait de l'équilibre budgétaire des retraites la priorité de la réforme, la CFTC l'invite à accroître les recettes plutôt qu'à restreindre les dépenses. Elle préconise ainsi **un mix de solutions permettant d'équilibrer les comptes sans rogner les droits des cotisants.**

Convaincue que l'efficacité d'une réforme passe par son acceptation, la CFTC prône que les efforts pour équilibrer les comptes soient partagés par tous. Ainsi la CFTC préconise une **augmentation maîtrisée des cotisations retraites, dans des proportions équivalentes entre employeurs et salariés**, avec un effort solidaire des plus hauts niveaux de salaire (augmentation plus marquée de la cotisation dé plafonnée)

Une autre solution incombant aux employeurs afin de consolider les recettes du régime peut être trouvée du côté des **systèmes d'exonérations de cotisations patronales**. Certains de ces dispositifs coûteux pour les régimes de retraite perdurent au seul avantage des entreprises sans contreparties mesurables ni objectivables.

Par ailleurs, le déficit du système global de retraite (tous régimes confondus) est appelé à se creuser, mais l'effort demandé est plus important pour le régime général, pourtant moins en difficulté démographique et financière.

Pour cette raison, et pour gommer les injustices attachées à la coexistence de plusieurs régimes, la CFTC rappelle au gouvernement la nécessité d'aller **vers un régime universel de retraite**. Il s'agit de la seule réforme indispensable et prioritaire si l'on aspire à plus de justice sociale.

Car aujourd'hui, l'Etat (et donc le contribuable) doit déboursier des milliards pour équilibrer les régimes déficitaires (fonctions publiques, régimes spéciaux, exploitants agricoles). L'Etat dit vouloir sauver le système par répartition mais, en est-il toujours un, si une part considérable est prise en charge grâce à l'impôt ?

Enfin la CFTC répète que la pérennité de notre système serait amplement acquise au moyen :

- D'une politique salariale digne de ce nom
- D'une politique de maintien des seniors dans l'emploi digne de ce nom
- D'un strict respect de l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes